

**20231120\_DL\_10**

**OBJET :** Consultation dans le cadre de l'élaboration d'une feuille de route « France Numérique Ensemble » dans le territoire de la Somme

**Date de convocation :**  
13 novembre 2023

**Date de séance :**  
**20 novembre 2023**

**Date d'affichage :**  
11 décembre 2023

**Membres en exercice :** 46

**Membres présents :** 19

**Membres votants :** 26

*Séance en présentiel et  
visioconférence,  
conformément aux statuts*

**ABSENTS :** cf. PVS

**Adoptée l'unanimité**

**Jours et heures d'ouverture du  
syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h30 et  
de 14h00 à 17h30

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 20 novembre 2023 à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. VARLET Philippe.

**Etaient présents :**

Mme DELETRE Margaux, M. DECLÉ Paul-Éric, M. PENAUD Guy, Mme LHOMME Brigitte, Mme MAILLE-BARBARE Françoise, M. PARSIS Laurent, Mme LEMAIRE Anna-Maria, M. FOURNIER Jean-Michel, M. VARLET Philippe, Mme POUPART Patricia, M. BEAUFILS Christian, M. LEFEBVRE Julien, M. DEFRANCE Hervé, M. THUEUX Jacky, M. MAROTTE Philippe, M. HAZARD Guy, M. DEMARCY Denis, M. DEBEUGNY François, M. GEST Alain.

**Secrétaire de séance :** M. PARSIS Laurent

**Pouvoirs :**

M. BEAUMONT donne pouvoir à M. MAROTTE Philippe  
M. FAUVET Frédéric donne pouvoir à M. PARSIS Laurent  
M. DE JENLIS Hubert donne pouvoir à Mme LHOMME Brigitte  
M. WALIGORA Jean-Luc donne pouvoir à Mme DELTRE Margaux  
M. FOUCAULT Marc donne pouvoir à M. VARLET Philippe  
M. MAILLE Michael donne pouvoir à M. DEFRANCE Hervé  
Mme. ROY Mathilde donne pouvoir à M. GEST Alain

*Cinq ans après le lancement de la première stratégie nationale pour un numérique inclusif et à l'issue d'une vaste concertation partenariale menée dans le cadre du Conseil National de Refondation (CNR) numérique, l'État, les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile ont réaffirmé leur engagement en faveur de l'inclusion numérique à travers une feuille de route stratégique pour la période 2023-2027.*

*Les propositions de cette feuille de route, nommée « France Numérique Ensemble », doivent permettre d'atteindre, d'ici 2027, les objectifs suivants :*

- 8 millions de personnes accompagnées ;
- 25 000 lieux d'inclusion numérique ;
- 20 000 aidants numériques formés ;
- 2 millions d'équipements informatiques reconditionnés accessibles aux ménages les plus modestes.

*France Numérique Ensemble affirme le besoin d'identifier sur tout le territoire des collectivités pilotes de l'inclusion numérique, afin de renforcer la territorialisation de cette politique publique.*

## LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les statuts du syndicat mixte Somme Numérique ;
- Vu l'exposé des motifs ci-dessus,
- Vu l'instruction du Gouvernement relative à la territorialisation de la feuille de route France Numérique Ensemble en date du 28 juillet 2023.

Considérant l'intérêt pour le syndicat mixte de contribuer à l'élaboration et au portage de la feuille de route France Numérique Ensemble sur le département de la Somme ;

Considérant que le syndicat mixte sera ouvert à toutes formes de collaboration et sera à l'écoute des acteurs présents et actifs sur le territoire dans ce domaine, afin de relever les enjeux dictés par l'instruction du Gouvernement ;

## DELIBERE

**Article 1** : Approuve la candidature du syndicat mixte pour le portage et le pilotage de la feuille de route France Numérique Ensemble sur le département de la Somme.

**Article 2** : Le Président est autorisé à réaliser toutes démarches associées à la mise en œuvre de ces opérations, sous réserve de l'accord de l'Etat.